Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 760

Artikel: Chômage : alarme incomprise

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017484

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHÔMAGE

Alarme incomprise

Le 15 janvier dernier, l'OFIAMT publie son communiqué mensuel sur la situation du marché du travail. A fin décembre dernier, on comptait 37 824 chômeurs inscrits auprès des offices du travail en vue d'un placement, soit 1845 de plus que le mois précédent et 5572 de plus qu'une année auparavant. C'est donc à 34 093 chômeurs complets et à 3731 «personnes partiellement sans emploi» que M. Furgler a pu adresser ses vœux si chaleureux sur les ondes de la radio-télévision dans son allocution de Nouvel-An.

Taux de chômage à fin 1984 en Suisse: 1,2% (soit 1,1% chez les hommes et 1,5% chez les femmes). Moyenne annuelle 1984: environ 35 000 chômeurs, soit 7000 (ou un quart) de plus qu'en 1983. Les chiffres publiés il y a une quinzaine de jours avaient de quoi troubler: ils indiquent en effet un niveau record du chômage de l'après-guerre. Du coup, les journaux évoquent les années trente, et les lecteurs s'interrogent; où en est donc cette reprise soi-disant amorcée en 1984 et destinée à gagner l'ensemble de l'économie dans le courant de 1985?

TIR DE BARRAGE

Sentant le danger de telles analogies avec LA crise et de telles questions sur l'avenir immédiat, les milieux patronaux déclenchent aussitôt un violent tir de barrage. La «NZZ» ouvre le feu dans son édition du 19/20 janvier déjà, et la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes) prend le relais dans sa «Revue des faits de la semaine» datée du 22 janvier 1985.

L'unité de doctrine est d'emblée parfaite, et l'argumentation identique: le record enregistré à fin

décembre 1984 s'explique trop facilement pour en être véritablement un — de record donc. Voyezvous, mon cher, avec cette obligation de s'assurer étendue à tous les salariés depuis le 1er janvier 1984, n'importe qui s'inscrit au chômage, y compris ceux (les étrangers) et celles (les femmes) qui auparavant rentraient à la maison et délestaient le marché du travail sans faire de bruit, comme de gentils travailleurs compréhensifs. Souvenez-vous, mon cher, cette récession que nous avons connue en 1975/76: 300 000 postes ont disparu, sans que l'effectif des chômeurs dépasse jamais 32 216 (mémorable pointe atteinte à fin février 1976).

Traduisez: la nouvelle assurance-chômage a créé des chômeurs. Naturellement. Comme l'assurance-maladie a révélé des patients, l'AI des handicapés, l'assurance-accidents des pépins. Fallait y penser, et oser le dire. Les patrons ont eu cette audace sans susciter à notre connaissance de réaction trop vive dans la presse syndicale, qui a repris le communiqué tiré par l'Union syndicale suisse de celui de l'Agence télégraphique suisse, laquelle agence a repris d'on ne sait où l'idée que le record de décembre tenait «à des raisons saisonnières notamment».

A VUE, DANS LE BROUILLARD!

Au total, c'est bien la «Schweizerische Handelszeitung», proche des milieux patronaux comme il se doit pour un hebdomadaire économique et financier, qui a fourni dans son édition du 17 janvier le commentaire le plus substantiel de la situation, sous la plume de son collaborateur Richard Schwertfeger, par ailleurs hôte régulier des colonnes du journal alémanique de la FTMH. L'auteur y met en évidence les graves carences de la statistique officielle, qui ne permettent pas même de déterminer les catégories de travailleurs «à haut risque», c'est-à-dire les plus menacées par le chômage.

Ainsi, on ne sait pas si le chômage des jeunes sévit

aussi en Suisse, on ignore tout de la relation entre le niveau de formation et le taux de chômage, on n'a plus calculé depuis 1981/82 la durée moyenne des prestations, on n'a aucune donnée sur la proportion des personnes se trouvant pour la première fois sans emploi, ni donc sur celles des chômeurs «récidivistes»; et bien entendu on ne dispose que d'évaluations divergentes selon les sources à propos de l'effectif réel des chômeurs, non inscrits compris. Bref, ca gouverne à vue dans le brouillard, comme l'avait d'ailleurs prévu l'OFIAMT, qui signalait le danger et désignait les responsables, et cela dès 1980 en des termes tout à fait clairs: «Tous les efforts d'amélioration (de la statistique du travail, Réd.) qui sont faits ne porteront que peu de fruits s'il manque de bonnes dispositions à coopérer aux enquêtes de la part des personnes, des entreprises et des services publics qui y sont associés» (OFIAMT: «Politique concernant le marché du travail en Suisse», t. II, p. 358).

De toute évidence, la menace s'est avérée bien réelle, vu les résistances combinées des patrons face à l'autorité publique et des cantons face à la Berne fédérale. Et comme on sait, les systèmes d'information statistique PLASTA (marché du travail) et SIAC (assurance-chômage) en sont toujours à l'ère de l'essai-pilote dans les cantons de Berne, Soleure, Argovie et les deux Bâle.

MOBILITÉ, MOBILITÉ...

Quoi qu'il en soit de la description statistique de la réalité, les patrons, eux, ont une solution, toujours la même en vérité: la mobilité, géographique et professionnelle s'entend, des travailleurs, qui doivent apprendre à bouger — tout comme les employeurs doivent se mettre à innover. Le patronat compte manifestement sur la nouvelle assurance-chômage pour financer le recyclage du personnel. Il n'y aurait rien à redire à cela si, dans sa lutte obsessionnelle contre les abus, Berne ne

proposait pas déjà une modification de l'Ordonnance sur l'assurance-chômage, tendant à supprimer les prestations versées aux personnes en formation pour les jours où elles n'auraient pas de cours, à moins qu'elles rendent vraisemblable qu'elles occupent ces journées à «faire leurs leçons»!

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Et pendant que les administrations fédérale et cantonales fignolent la législation (en prévoyant de l'améliorer sur plusieurs points il est vrai), l'écart entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées auprès des offices ne cesse de se creuser, spécialement dans le secteur tertiaire, et dans le canton de Vaud, plutôt mal loti en Suisse romande à cause de l'orientation radicalement agro-viticole du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce (le travail et la formation professionnelle n'ont pas droit à une mention dans le titre, tout un non-programme). A fin décembre 1984, on comptait dans le canton de Vaud 22 places vacantes (toutes à plein temps) pour 2919 chômeurs (dont 2680 «complets»), soit un poste offert pour 133 demandeurs... Il est vrai que malgré sa politique économique dynamique, le canton de Neuchâtel, avec son 2,5% de chômage, offrait à la fin de l'an dernier... zéro place vacante pour 2079 sans emploi.

L'OFIAMT prévoit «une légère amélioration» de la situation dans le courant de cette année. En langage technocratique, le taux de chômage reculera de 1,1% à un pour cent tout rond. Cela veut dire 31 000 chômeurs, dont plus du tiers dans l'administration, la vente et le tourisme, et un dixième dans le secteur médico-social et l'enseignement.

Comme la société, le chômage se tertiarise. Qui oserait encore parler du secteur des services comme du réservoir sans fond de places de travail?

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SUISSE, DÉCEMBRE 1984: SITUATION ET ÉVOLUTION

1	Décembre 1984	· Variation par rapport			
Caractéristiques		Novembre 1984		Décembre 1983	
9		absolue	en 🕉	absolue	en 🕉
A. Demandeurs d'emploi, en tout	40 715	+ 1 898	+ 4,9	+ 6 062	+ 17,5
1. Selon le statut professionnel					
a. Chômeurs, en tout	37 824	+ 1 845	+ 5,1	+ 5 572	+ 17,3
55,9 % nommes	21 145 16 679	+ 1 703 + 142	+ 8,3 + 0,9	+ 1 532 + 4 040	+ 7,8 + 32,0
dont: 90,1 % châmeurs complets	34 093	+ 1 789	+ 5,5	+ 3 713	+ 12,2
59,2 % hommes 40,8 % femmes	20 199 13 894	+ 1 691 + 98	+ 9,1 + 0,7	+ 996 + 2 717	+ 5,2 + 24,3
68,8 % Suisses 31,2 % étrangers	23 453 10 640	+ 1 209 + 580	+ 5,4 + 5,8	+ 2 187 + 1 526	+ 10,3 + 16,7
9,9 % partiellement sans emploi .	3 731	+ 56	+ 1,5	+ 1 859	+ 99,3
25,4 % hommes	946 2 785	+ 12 + 44	+ 1,3	+ 536 + 1 323	+ 130,7 + 90,5
2. Selon le temps de travail désiré					
a. Demandeurs d'emploi à plein temps	37 076	+ 1 877	+ 5,3	+ 4 555	+ 14,0
dont: 59,3 % nommes	21 982 15 094	+ 1 721 + 156	+ 8,5 + 1,0	+ 1 407 + 3 148	+ 6,8 + 26,4
b. Demandeurs d'emploi à temps partiel	3 639	+ 21	+ 0,6	+ 1 507	+ 70,7
dont: 23,2 % hommes	843 2 796	- 3 + 24	- 0,4 + 0,9	+ 377 + 1 130	+ 80,9 + 67,8